



République Française
VILLE DE MONTESSON
Yvelines

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2019 – 2020

Les **pré-inscriptions** à l'école des enfants nés en **2016** auront lieu :

Du lundi 04 février au samedi 06 avril 2019

Pour effectuer les formalités, les parents devront se présenter au **Pôle Enseignement, Jeunesse et Sports** avec les documents **originaux** suivants :

- Le livret de famille **ou** extrait d'acte de naissance de toute la famille
- La pièce d'identité des deux parents (*en l'absence d'un des 2 parents, fournir une attestation sur l'honneur donnant son accord pour l'inscription à l'école et photocopie de sa pièce d'identité*)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom d'un des deux parents
- L'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 du foyer fiscal
- Un RIB pour le prélèvement des activités périscolaires
- **En cas de séparation** fournir le jugement de garde précisant le lieu de résidence de l'enfant, une attestation sur l'honneur du parent absent autorisant l'inscription scolaire sur Montesson ainsi que la photocopie de sa pièce d'identité

Une fiche d'admission vous sera délivrée et devra être présentée lors de l'inscription définitive auprès de la directrice de l'école.

Les horaires pour les pré-inscriptions à la mairie sont :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 11h
 - Les mercredis de 13h30 à 16h
 - Les samedis de 9h30 à 11h
- (la mairie sera fermée les samedis 23 février, 02 et 09 mars 2019)**

Le **Pôle Enseignement, Jeunesse et Sports** reste à votre disposition par mail : enseignementjeunesse@montesson.fr, par téléphone au 01 30 15 39 23